

# Le gouvernement dévoile son plan pour la Seine-Saint-Denis

Prime de fidélisation, renforts d'effectifs, rénovation d'hôpitaux et de commissariats... Le programme se décline en cinq axes, avec un accent mis sur l'attractivité des postes pour les fonctionnaires.

Par [Louise Couvelaire](#)



Le premier ministre, Edouard Philippe, à l'Elysée à Paris, le 30 octobre. LUDOVIC MARIN / AFP

C'est un « plan d'action » très attendu. Un an et demi après la parution [d'un rapport parlementaire pointant la « faillite » de l'Etat en Seine-Saint-Denis](#), le chef du gouvernement Edouard Philippe annonce, jeudi 31 octobre, à la préfecture de Bobigny, une batterie de vingt-trois mesures destinées à « accompagner et reconquérir » le département pendant les dix prochaines années. A ses côtés, pas moins de cinq ministres : ceux de l'éducation nationale, de l'intérieur (avec son secrétaire d'Etat), de la ville et du logement, de la justice, de la santé.

Prime de fidélisation, renforts d'effectifs, rénovation d'hôpitaux et de commissariats... Le plan se décline en cinq axes, avec un accent porté sur l'attractivité des postes pour les fonctionnaires.

« Cette démarche montre que le gouvernement a pris conscience de la rupture d'égalité républicaine en Seine-Saint-Denis », se félicite François Cornut-Gentille, député (Les

Républicains) de la Haute-Marne, co-auteur du rapport d'évaluation de l'action publique dans le département avec son collègue (La République en marche) de Seine-et-Marne, Rodrigue Kokouendo.

## « Difficultés massives et systémiques »

Dans un document de 70 pages qui avait « *mis en alerte le gouvernement* », dit-on à Matignon, les deux élus avaient dressé le portrait d'une « *République en échec* », dénoncé un Etat à la fois « *inégalitaire et inadapté* » et balayé le fantasme d'un ruissellement permanent d'argent public dans les quartiers populaires.

Dans ce département situé aux portes de Paris, qui va accueillir 31 stations du Grand Paris Express et les Jeux olympiques de 2024, il y a moins de policiers, moins d'enseignants, de greffiers, de magistrats, de médecins scolaires. Mais aussi plus de rotation des personnels – un agent du ministère de l'intérieur reste en moyenne 2,7 années en Seine-Saint-Denis contre 7 ans dans l'Essonne par exemple –, plus de jeunes fonctionnaires sortis d'école, plus de logements insalubres, plus de postes non pourvus et d'absentéisme – dû à la difficulté des missions.

C'est pour endiguer ces « *difficultés massives et systémiques* » que le premier ministre a décidé de prendre en main le dossier, il y a un an, et de demander au préfet du département de constituer cinq groupes de travail composés d'élus et d'acteurs de terrain afin de lui soumettre des propositions.

« *Les mesures retenues par Matignon montrent qu'il y a des avancées*, réagit Stéphane Troussel, président socialiste du conseil départemental. *Je ne considère pas pour autant qu'il s'agisse d'un solde de tout compte.* » « *Je craignais un plan de communication, mais il y a de vraies bonnes choses*, se réjouit de son côté Stéphane Peu, député (Parti communiste). *J'y vois l'amorce d'un changement de paradigme dans l'approche du gouvernement : non, le "93" n'est pas le boulet de la République.* »

## Police, justice : renforcement des effectifs

La mesure phare de ce plan baptisé « L'Etat plus fort en Seine-Saint-Denis » est la mise en place dans le courant du premier semestre 2020 d'une prime de fidélisation d'un montant de 10 000 euros versée en une fois aux agents des services publics de l'Etat après cinq années passées dans le département. « *Il s'agit d'un effort significatif* », juge le député Cornut-Gentille.

Tout le monde n'en sera cependant pas bénéficiaire, parmi les 39 000 agents des services déconcentrés que compte la Seine-Saint-Denis. Les modalités restent à définir. Le plan évoque les « *agents de première ligne de l'action de l'Etat* ». A Matignon, on estime le budget à 35 millions d'euros par an en « *régime de croisière* ».

En complément, les régimes indemnitaires des services déconcentrés de l'Etat seront alignés sur ceux, plus élevés, des administrations centrales. De plus, la priorité sera désormais accordée aux agents travaillant en Seine-Saint-Denis pour bénéficier de la bourse au logement des agents de l'Etat.

Autre volet important du dispositif : le renforcement des effectifs. Ainsi, cent officiers de police judiciaire supplémentaires seront affectés sur deux ans, soit cinquante par an. « *La mesure pose les bases d'une action de rattrapage, estime François Cornut-Gentille. C'est un signe fort, mais si ça s'arrête là, c'est insuffisant.* »

Au-delà de la rénovation des commissariats d'Aulnay-sous-Bois et d'Epinay-sur-Seine, deux nouveaux quartiers de reconquête républicaine seront créés à La Courneuve et à Saint-Ouen, ce qui correspond à cinquante postes de policiers supplémentaires.

Des renforts sont aussi prévus côté justice ; trente-cinq postes de greffiers vont être créés ainsi que douze de magistrats. « *Cette mesure est une excellente nouvelle, se félicite un magistrat. En revanche, l'annonce de la délocalisation de certains contentieux du tribunal de Bobigny vers les sept tribunaux d'instance est absurde. Ils sont déjà pris à la gorge. C'est de l'affichage.* »

Le rapport parlementaire Cornut-Gentille - Kokouendo avait souligné les difficultés des tribunaux d'instance. Ainsi, au pire de la pénurie de personnel à Aubervilliers, le délai d'audiencement était porté à douze mois, contre deux mois à Paris. Il faudra attendre 2026 pour la réalisation des travaux d'extension du tribunal de grande instance de Bobigny.

## « Grosse déception » sur l'éducation

Le plan prévoit aussi la « *modernisation des urgences hospitalières de Montreuil, Montfermeil et Aulnay-sous-Bois d'ici à 2024* », la « *création d'un groupement hospitalier et de santé* » ou encore une « *aide à l'installation des médecins dans le département en prenant en charge jusqu'à 100 % de leur investissement* ». Figurent également quelques annonces « *recyclées* », selon Stéphane Troussel, tel le relogement de la sous-préfecture de Saint-Denis dans l'ancienne succursale de la Banque de France.

La « *grosse déception* » porte sur l'éducation, le « *parent pauvre* » du plan aux yeux du député Peu. « *Ce qu'ils proposent ressemble au bricolage d'avant, très bureaucratique, regrette François Cornut-Gentille. Nous attendions une révolution culturelle et on ne la voit pas.* » L'incapacité des dispositifs prioritaires à enrayer les difficultés de l'école en Seine-Saint-Denis était pourtant le premier constat de son rapport.

Le plan promet d'élargir les contrats de préprofessionnalisation et d'en faire bénéficier « *500 étudiants par an* » en Seine-Saint-Denis « *à horizon de trois ans* », contre 200 actuellement. Il s'agit de financer les études d'étudiants boursiers, en échange de quoi ils s'engagent de leur côté à exercer leur métier en Seine-Saint-Denis pendant trois ans. L'une des mesures prévoit également la création de « *groupes d'appui éducatif localisés* » sans autre précision.

Benjamin Moignard, spécialiste du climat scolaire et chercheur à l'université Paris-Est à Créteil, n'y voit « *rien de neuf* », tout au plus un « *recyclage d'idées préexistantes, qui n'affronte pas la difficulté de l'école en tant que telle* ».

Quant à l'enveloppe de 20 millions d'euros sur dix ans, soit 2 millions d'euros par an, réservée au « *soutien à l'investissement public local* » – principalement destinée à aider les communes à agrandir leurs écoles pour les classes dédoublées –, elle fait grincer des dents. « *Deux millions d'euros pour toutes les écoles de Seine-Saint-Denis ? C'est ridicule. Une*

*seule cloison peut coûter jusqu'à 30 000 euros... », s'agace un élu, qui préfère garder l'anonymat.*

*« Nous serons très vigilants sur le suivi de ces mesures, prévient Stéphane Troussel, afin de s'assurer qu'elles soient non seulement appliquées mais aussi qu'elles soient maintenues dans la durée, voire renforcées. »*